

## **Ouest Ventures**

### **CDC PME participe à la création du premier fonds commun de placement à risque interrégional**

La Caisse des dépôts a participé à la création de Ouest Ventures, premier FCPR interrégional à hauteur de 20% du capital souscrit. *« Investisseur d'intérêt général et partenaire de long terme des collectivités territoriales, la Caisse des dépôts est le premier apporteur de capitaux au profit des organismes régionaux de capital investissement. Notre participation à la création de Ouest-Venture traduit notre volonté de poursuivre voire de renforcer notre action structurante dans ce secteur. D'autres projets construits sur le même modèle de partenariat public/privé sont à l'étude ou en voie de finalisation, notamment en Alsace, en Midi-Pyrénées et en Rhône-Alpes. Ce faisant, la Caisse des dépôts confirme sa place d'acteur majeur au service de la décentralisation financière »* a déclaré Francis Mayer, directeur général de la Caisse des dépôts, lors de la présentation de ce Fonds le 15 septembre à Rennes.

Dédié au financement d'entreprises technologiques situées dans le Grand Ouest de la France, Ouest Ventures est souscrit par les **régions Bretagne (2,2 M€), Pays de la Loire (2,2 M€) et Poitou-Charentes (0,6 M€)**, la **Caisse des dépôts et consignations -CDC PME-** (5 M€), les **Caisses d'Épargne de Bretagne (2,5 M€), des Pays de la Loire (2,5 M€), de Poitou-Charentes (1 M€)** et la **Société de Développement Régional de la Bretagne (4 M€)**.

Le lancement du fonds s'est déroulé à Rennes, le 15 septembre, en présence de **Josselin de Rohan, Jean-Luc Harousseau** et **Elisabeth Morin**, respectivement présidents des Conseils régionaux de Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, **Francis Mayer**, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, **Charles Milhaud**, président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et **Jacques Boulau**, président de la Société de Développement de la Bretagne (SDR), qui ont souhaité par leur présence souligner l'exemplarité d'une telle initiative.

#### **Un capital ouvert à de nouveaux investisseurs**

Doté d'un montant initial de **20 M€**, *Ouest Ventures* est destiné aux entreprises technologiques à fort potentiel de développement. Il a pour objectif d'investir dans les seconds tours de tables et tours ultérieurs dans des sociétés innovantes, situées principalement dans les trois régions. Les secteurs d'activités concernés sont les télécoms, les technologies de l'information et de la communication et les sciences de la vie. Le fonds sera géré principalement par Eric Cozanet et Thomas Gubler, qui envisagent prochainement une seconde levée de fonds.

Pour la Caisse des dépôts, c'est une nouvelle étape dans l'action qu'elle mène depuis 1994, en faveur du financement en fonds propres des PME. Premier contributeur au développement du marché français du capital investissement de proximité, sa filiale CDC PME a joué un rôle moteur dans la structuration du capital investissement régional :

- ⇒ 38 en 1998, les organismes de capital investissement régional sont aujourd'hui au nombre de 64
- ⇒ Les capitaux gérés par ces organismes sont passés de 700 M€ à plus d'un milliard d'euros accroissant d'autant leur capacité d'investissement (+ 16 % en 6 ans).

Cette action a été amplifiée en 2002 par la création du **FCIR** (Fonds pour le Capital Investissement Régional) lancé par la Caisse des dépôts (40 M€) avec le soutien du Fonds Européen d'Investissement (20 M€) et de la banque italienne San Paolo IMI (10 M€). Géré par FP Gestion, filiale de CDC PME, le FCIR est dédié au financement des FCPR régionaux. Le **FCPR Ouest Ventures** constitue le premier investissement.

**Contacts :**

**Isabelle Ginestet**, 01 58 50 71 58

**Jean-Jacques Berthet-Bonnicel**, 01 58 50 73 21